



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 124945

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la recherche en oncologie pédiatrique. Les enfants atteints de cancers rares faisant partie de maladies dites « orphelines » ont très peu de chance de guérison car les traitements ne sont pas adaptés. En effet, les moyens alloués à la recherche en oncologie pédiatrique sont dérisoires et ne représentent que 5 % de la recherche en cancérologie. Faute de financement suffisant, il n'y a pas de vraie équipe dédiée à la recherche sur les cancers rares. Pour renforcer la recherche en oncologie pédiatrique, il serait judicieux d'instaurer une taxe, ne serait-ce que minime, sur les laboratoires qui dégagent des bénéfices dans les traitements d'autres maladies. Cela pourrait aider à ce que des laboratoires entreprennent des travaux sur ces cancers. Aussi, il lui demande quelles mesures particulières pourrait-il mettre en oeuvre afin d'aider la recherche sur les cancers pédiatriques et s'il est prêt à la déclarer grande cause nationale 2012.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124945

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13256

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)